

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction: Commission Communication

N°86 - Décembre 2017



✕ VIE FÉDÉRALE P.1
Règlement compétitions
Comité Directeur

✕ VIE FÉDÉRALE P.2
Convention ONF-FFCO

✕ VIE FÉDÉRALE P.3
Convention ONF-FFCO
(suite)

✕ JEUNES P.4
WOD 2018

✕ PRATIQUES SPORTIVES P.4
ISOM 2017
O'France 2018

✕ COMMUNICATION P.5
Réseaux Sociaux

✕ EMPLOI P.5
Travailler au soleil

#PointPresse
Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

VIE FÉDÉRALE

QUOI DE NEUF DANS LE RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS 2018:

Le règlement des compétitions 2018 est enfin disponible. Par rapport au règlement actuel, la Commission Pratiques Sportives, qui a la charge de travailler ce sujet, a cherché avec l'aide du Secrétaire Général à élaguer les parties qui relevaient plus du politique que du Règlement et à clarifier certains points insuffisamment précis ou faisant l'objet de règles non écrites.

Les changements les plus importants nous semblent les suivants :

- Les régionales et les départementales sont désormais regroupés sous un seul groupe sous la responsabilité de la Ligue et ne peuvent être organisés que par circuits de couleur;
- Pour le calcul de Coupe de France des Clubs, le score des licenciées de sexe féminin est affecté d'un coefficient 1,2;
- En CO pédestre:
 - Lors du championnat de France de relais de catégorie, pour les catégories D12 /H12, D16/H16 et D20/H20 les équipes de relais peuvent être constituées de 2 ou 3 coureurs du même comité départemental ou de la même ligue;
 - Lors du CFC, le 4° relais du trophée Thierry Gueorgiou devient de niveau jaune et est donc ouvert à des coureurs de catégorie H/D14 et +;
 - Des possibilités de regroupement de catégories sont autorisées pour les championnats de ligue Longue distance et Moyenne distance ainsi que pour les moyenne distance veille de Nationale sous le contrôle de l'arbitre. Des recommandations sur ce point seront mises à la disposition des arbitres.
- En CO à raid, le Championnat de France est remplacé par une Coupe de France.

N'hésitez pas à prendre connaissance des modifications en consultant le document spécifique «[Quoi de neuf dans le règlement des compétitions 2018](#)» et/ou à lire le règlement des compétitions 2018 sur le [site internet fédéral](#).

COMITÉ DIRECTEUR; TROIS SIÈGES SONT À POURVOIR

Afin de compléter le Comité directeur, trois sièges restent à pourvoir:

- Un siège pour les femmes;
- Deux sièges à répartir entre les deux sexes.

Vous pouvez télécharger la fiche de candidature sur le [site internet de la FFCO](#). La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 2 février 2018.

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction: Commission Communication

N°86 - Décembre 2017



✕ VIE FÉDÉRALE P.1
Règlement compétitions
Comité Directeur

✕ VIE FÉDÉRALE P.2
Convention ONF-FFCO
✕ JEUNES P.4
WOD 2018
✕ PRATIQUES SPORTIVES P.4
ISOM 2017
O'France 2018

✕ VIE FÉDÉRALE P.3
Convention ONF-FFCO
(suite)
✕ COMMUNICATION P.5
Réseaux Sociaux
✕ EMPLOI P.5
Travailler au soleil

#PointPresse
Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

VIE FÉDÉRALE

BILAN DE LA CONVENTION NATIONALE ONF-FFCO 1 AN ½ APRÈS SIGNATURE

Le 19 octobre dernier s'est tenu une réunion entre l'Office National des Forêts (ONF) et la FFCO, en présence de Madame GRANET, responsable nationale ONF Michel EDIAR, président FFCO et Marie-Violaine PALCAU DTN FFCO. L'objectif de cette réunion était de faire un bilan quant à la convention nationale ONF-FFCO un an et demi après sa signature. De cette réunion sont ressortis différents éléments:

- Rappel des missions de l'ONF

Les missions de base de l'ONF sont la gestion des forêts publiques appartenant à l'Etat et aux communes. Elle a des missions d'intérêts générales payées par l'Etat mais également des interventions internationales. En parallèle, ses agences territoriales ont des missions qui relèvent du domaine concurrentiel tel que l'accueil du public

- Objectifs de l'ONF

L'organisation a pour but de gérer les forêts de manière durable et multifonctionnelle, en veillant aux aspects :

- économiques (production de bois, le cœur de métier);
- environnementaux (préserver la biodiversité);
- accueil du public en partenariat avec les collectivités territoriales.

Pour y parvenir, des plans de gestion par secteur sont mis en place. Il existe d'ailleurs un document de gestion particulier pour Natura 2000 et les réserves biologiques.

L'accueil du public, lui, se construit avec les collectivités territoriales, l'objectif étant de préserver la forêt comme espace naturel (et non de la transformer en parc public) et laisser le libre accès aux piétons. Le schéma d'**accueil du public pratiquant du sport se fait plus particulièrement avec les conseils départementaux.**

- Bilan de la convention nationale ONF – FFCO

- Il est indispensable de rappeler aux directions territoriales l'existence de cette convention nationale, tout en gardant à l'esprit que les directions sont aussi très autonomes dans leur gestion;

- La convention FFCO diffère des conventions signées avec d'autres fédérations. En effet, elle est particulière car la pratique de la CO se fait également en dehors des chemins;

- L'ONF n'a pas de délégation de service public, aussi, **l'ONF n'est pas soumis à la loi « silence vaut acceptation ».**

- Problématiques remontées des agences ONF

- Les **demandes préalables à la cartographie ne sont pas faites**, le plus souvent pour les zones cartographiées antérieurement. Il a donc été proposé par la fédération que **les structures FFCO doivent obligatoirement, à chaque cartographie (nouvelle zone ou zone ayant déjà été cartographiée antérieurement) faire une demande d'autorisation à cartographeur systématique** en présentant les projets prévisionnels de compétitions et entraînements sur la zone. **L'accord de l'ONF est incontournable pour commencer les travaux de cartographie.** De plus, cet accord facilitera l'obtention des demandes de pratiques (compétitives ou non) ultérieures;

- Les **cartes de CO avec les emplacements des balises ne sont pas données systématiquement.** En fonction des zones sensibles, il n'est pas possible de donner un accord sans cela.

Aussi, **l'organisateur doit convenir en amont de la demande d'autorisation avec le référent ONF du délai avant la course pour la transmission de la carte avec les circuits.** Le logiciel de traçage permet de connaître la fréquentation de chaque poste de contrôle;

- Concernant la CO scolaire, **plusieurs PPO dans une même forêt ne sont pas envisageables.**

Selon l'étendue de la forêt et son emprise territoriale, la FFCO conseille à ses structures **correspondantes (club, CD ou Ligue) de coordonner** avec les établissements scolaires demandeurs la réalisation du ou des PPO.

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction: Commission Communication

N°86 - Décembre 2017



✕ VIE FÉDÉRALE P.1
Règlement compétitions
Comité Directeur

✕ VIE FÉDÉRALE P.2
Convention ONF-FFCO

✕ VIE FÉDÉRALE P.3
Convention ONF-FFCO
(suite)

✕ JEUNES P.4
WOD 2018

✕ COMMUNICATION P.5
Réseaux Sociaux

✕ PRATIQUES SPORTIVES P.4
ISOM 2017

✕ EMPLOI P.5
Travailler au soleil

O'France 2018

#PointPresse
Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

VIE FÉDÉRALE

BILAN DE LA CONVENTION NATIONALE ONF-FFCO 1 AN ½ APRÈS SIGNATURE (SUITE)

• Problématiques remontées par les structures FFCO

- Les **délais de réponse de certaines agences ONF sont trop longs** et les réponses données trop peu de temps avant les dates des compétitions. Pour faciliter démarches: Privilégier les demandes d'autorisations par internet. Si le référent est connu, s'adresser en priorité à ce référent. Si la structure demandeuse n'a pas de référent, s'adresser à l'agence territoriale. Malgré la convention nationale, des conventions locales peuvent modifier le délai de dépôt des demandes (en fonction du nombre de dossiers à traiter par les agences concernées par exemple);

- **Certaines agences demandent le paiement de frais de dossier**

Les agences ne doivent pas facturer de frais de dossiers, de gestion de demandes. Uniquement en cas d'évènements exceptionnels, par leur taille (exemple championnats de France avec 1500 à 2000 personnes), il peut y avoir un accord des 2 parties sur un prix à payer lié à un surcroît de travail de la part des agents de terrains;

- **Refus pour les courses de nuit**

Particulièrement dans les forêts périurbaines très fréquentées, les animaux, ont besoin de moments de quiétude. La nuit y est propice. C'est la raison pour laquelle **les CO de nuit en forêts périurbaines sont interdites**.

• Préconisations communes pour faire vivre la convention ONF – FFCO dans les meilleures conditions

- Pour les personnels ONF, toutes les demandes concernant la CO forment un ensemble. Les personnels ne font pas la distinction entre les demandes fédérales, scolaires et autres. Il faut donc bien **préciser le rattachement à la fédération et rappeler l'existence de la convention nationale**;

- Rencontrer régulièrement le référent de sa structure, notamment en cas de dysfonctionnement;

- Signer une convention de demande d'autorisation de cartographie, précisant les modalités d'usage de la carte par la suite;

- Donner une dizaine de cartes de CO au référent local;

- Veiller à la mise à jour du logo ONF;

- Réaliser localement si besoin, plus qu'une convention, un cahier des charges des demandes d'autorisations pour faciliter les demandes d'autorisations et leur traitement.

La Lettre O'clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction: Commission Communication

N°86 - Décembre 2017



✳ **VIE FÉDÉRALE** P.1
Règlement compétitions
Comité Directeur

✳ **VIE FÉDÉRALE** P.2
Convention ONF-FFCO

✳ **VIE FÉDÉRALE** P.3
Convention ONF-FFCO
(suite)

✳ **JEUNES** P.4
WOD 2018

✳ **PRATIQUES SPORTIVES** P.4
ISOM 2017
O'France 2018

✳ **COMMUNICATION** P.5
Réseaux Sociaux

✳ **EMPLOI** P.5
Travailler au soleil

#PointPresse
Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

JEUNES

PLUS QUE 5 MOIS AVANT LES WOD 2018



Nous vous en avons parlé dans la LOC n°85 de novembre 2017: les prochains WOD (World Orienteering Day) auront lieu **le 23 Mai 2018**. Cette journée mondiale de la course d'orientation doit devenir un événement référent pour tous les acteurs de la CO.

Pour cette nouvelle édition, nous avons pour objectif d'accroître la visibilité et l'accessibilité à l'orientation chez les jeunes, deux des piliers de notre candidature pour devenir sport additionnel aux JO à Paris 2024.

Nous visons cette année 10 000 participants et c'est en travaillant tous ensemble que nous pourrions y parvenir. En effet, que ce soit sur le plan national ou le plan local, chaque action a son importance. D'ici au 23 mai 2018, nous devons mobiliser un maximum d'acteurs afin de montrer au monde que la France est une nation où la CO a son importance. Nous profiterons donc des prochaines LOC pour communiquer et vous appuyer dans ce processus.

Que ce soit au sein d'une école, d'un club, sur votre lieu de travail, ou lors d'un simple entraînement de CO, tout type d'activité peut être comptabilisé pour les WOD! Il suffit simplement de l'inscrire sur www.worldorienteeringday.com et cette année, il est possible d'organiser un événement jusqu'au 30 mai 2018!

Les inscriptions sont déjà ouvertes!

PRATIQUES SPORTIVES

POUR MIEUX COMPRENDRE L'ISOM 2017

2018 sera l'année de déploiement de la nouvelle spécification cartographique ISOM 2017. Pour aider vos licenciés à comprendre le nouveau jeu de symboles la commission Equipements sportifs a préparé un **document présentant pour chaque symbole son ou ses équivalents dans l'ancienne spécification.**

N'hésitez pas à [télécharger ce document](#) et à l'imprimer en format A3 minimum pour aider les participants à vos courses à ne pas se perdre avec les nouveaux symboles.

OÙ COURIR DURANT L'ÉTÉ 2018

L'évènement fédéral multi-jours de CO pédestre à inscrire à votre agenda pour l'été 2018 est **O'France en Moselle (site internet) du 8 au 14 juillet 2018.**

Attention à ce jour, malgré les nombreuses tentatives de dialogue menées au cours des 9 derniers mois avec ses organisateurs, **OOCup n'est pas organisée par une structure affiliée et ne peut pas figurer au calendrier fédéral 2018, ni compter pour le Classement national.**

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction: Commission Communication

N°86 - Décembre 2017



Course d'Orientation
Fédération Française

✕ VIE FÉDÉRALE P.1
Règlement compétitions
Comité Directeur

✕ VIE FÉDÉRALE P.2
Convention ONF-FFCO
✕ JEUNES P.4
WOD 2018
✕ PRATIQUES SPORTIVES P.4
ISOM 2017
O'France 2018

✕ VIE FÉDÉRALE P.3
Convention ONF-FFCO
(suite)
✕ COMMUNICATION P.5
Réseaux Sociaux
✕ EMPLOI P.5
Travailler au soleil

#PointPresse
Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

COMMUNICATION

COMMUNIQUER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Vous le savez certainement déjà, nous communiquons régulièrement sur les réseaux sociaux. En effet, nous y relayons des informations issues du site fédéral, mais nous y publions aussi des contenus exclusifs.

Nous avons pour **objectif de construire un lien avec les membres de la communauté de la CO**, qu'ils soient licenciés ou non, pratiquants ou non et qu'ils soient nouveaux venus ou non.

C'est aussi l'occasion pour nous de connaître ses membres et de savoir ce qui leur plaît ou non, en instaurant un dialogue de proximité et ainsi nous adapter.

Aussi, nous vous sollicitons afin de **partager avec les différents acteurs** avec qui vous êtes en contact (clubs, écoles, licenciés, orienteurs occasionnels...) nos différents réseaux sociaux:

Facebook

[Fédération française de course d'orientation](#)
[Club France de course d'orientation](#)
[Course d'orientation multisports](#)

Twitter

[@FFCOrientation](#)

EMPLOI

TRAVAILLER AU SOLEIL!

Si vous ne craignez pas le soleil, vous pourriez être intéressé par l'offre d'emploi du Comité départemental du Var.

Celui ci recrute **un agent de développement et d'animation ((H/F) titulaire d'un brevet d'état et du permis de conduire**.

Pour en savoir plus sur le profil du poste n'hésitez pas à contacter le président du Comité Georges DELI au **06 19 32 02 42** ou par courriel à l'adresse **president@cdco83.fr**